

INTERNATIONAL

Festival mondial de la jeunesse et des étudiant-e-s

ATTENDU QUE le [17ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiant-e-s](#) (FMJE), qui aura lieu du 13 au 21 décembre 2010 en Afrique du Sud, vise à promouvoir la paix, la solidarité, et l'anti-impérialisme, des valeurs défendues par l'AGECM.

ATTENDU QUE l'AGECVM est invité à se joindre à l'Union internationale des étudiant-e-s et aux autres syndicats étudiants présents au festival dans une rencontre spéciale.

ATTENDU QU'une délégation québécoise pour le festival se forme en ce moment pour représenter le Québec.

- Que l'AGECVM participe activement au comité préparatoire québécois du Festival (Le comité qui organise la délégation);
- Que l'AGECVM donne une première contribution de 300,00 (trois cents) \$ au comité [lorsque le budget de l'AGECVM sera adopté pour la session A-10];
- Que l'AGECVM face la promotion du festival auprès de ses membres;
- Que l'AGECVM ouvre un compte de photocopie pour le comité - 500 photocopies noir et blanc;
- Que dans la mesure du possible, l'AGECVM envoie un-e délégué-e ou plus au Festival.

NATIONAL

Suite du G20 – Toronto

ATTENDU nos positions adoptées contre le G20; ATTENDU notre appui au regroupement anti-G20;

- Que l'AGECVM dénonce vertement la répression policière lors du sommet du G20 à Toronto

- Que l'AGECVM réclame la tenue d'une enquête juridique publique
- Que l'AGECVM défraie les cautions de ses membres arrêté-e-s
- Que l'AGECVM exige le retrait immédiat des charges retenues contre tous les arrêté-e-s du G20

Loi 38 et 44

CONSIDÉRANT QUE les projets de loi sur la gouvernance ([38](#) et [44](#)) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de ces projets ([38](#) et [44](#)) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire;

- Que l'AGECVM réitère ses positions contre ces projets de loi

Hausse des tarifs

ATTENDU les récentes menaces du parti au pouvoir concernant les hausses de tarifs;

ATTENDU le dépôt du [budget Bachand](#) comme étant la première étape concrète de ces menaces;

ATTENDU les positions de l'AGECVM en faveur de la gratuité scolaire;

- Que l'AGECVM se positionne contre l'instauration de frais de scolarité au Cégep
- Que l'AGECVM réitère son opposition au dégel des frais de scolarité universitaires
- Que l'AGECVM désapprouve toute hausse de frais ou création de nouveaux tarifs dans les services publics
- Que l'AGECVM dénonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des services publics engendrés par le sous-financement chronique des services publics
- Que l'AGECVM encourage la réinstauration

d'un impôt progressif dans une perspective de justice sociale

- Que l'AGECVM soutienne la création d'un 4^{ème} palier d'imposition pour les revenus de 150.000,00 \$ et plus, et le retour de l'impôt pour les entreprises

ASSÉ

ATTENDU QUE l'ASSÉ (association pour une solidarité syndicale étudiante) constitue une source importante d'informations et un bon moyen d'organisation;

ATTENDU QUE chaque étudiant-e doit pouvoir s'informer indépendamment de sa situation financière;

- Que l'AGECVM participe au [camp de formation de l'ASSÉ](#) du 18 et 19 septembre 2010 et qu'elle s'acquitte des frais directement reliés à celui-ci pour tous et toutes les étudiant-e-s de l'AGECVM qui désirent s'y rendre;
- Que l'AGECVM participe au [congrès de l'ASSÉ](#) des 02 et 03 octobre 2010.

LOCAL

Infirmière

ATTENDU QUE le centre de santé et services sociaux Jeanne-Mance a coupé la présence de l'infirmière au Cégep du Vieux Montréal;

ATTENDU QUE 7606 étudiant-e-s seront donc privé-e-s des services d'une infirmière;

ATTENDU QUE cette coupure découle des suites du budget Bachand;

- Que l'AGECVM organise une action le 16 septembre à 12h30 dans le but de dénoncer cette coupure

Terrasse du 5^{ème} étage

ATTENDU QUE la terrasse du 5^{ème} étage n'est présentement pas accessible;

ATTENDU QUE les espaces communs doivent être accessibles à toute la communauté;

ATTENDU qu'un projet de terrasse verte a été démarré la session dernière et que les étudiant-e-s ne peuvent le contempler;

- Que l'AGECVM réclame l'accès illimité aux terrasses du 5^{ème} étage
- Que l'AGECVM fasse pression auprès de l'administration pour que le projet de terrasse verte soit bonifié

Facture

ATTENDU QUE lors de la manifestation du 17 février 2010 du mobilier scolaire d'une valeur de 5417.59\$ a été sorti du cégep et n'a jamais été ramené;

ATTENDU QUE l'administration a repeint en juillet 2009 le mur extérieur du local de l'AGECVM (local 3.85) au coût de 705.45\$ sans en informer l'AGECVM et en exige le remboursement des frais;

ATTENDU QUE l'AGECVM a un mandat (Assemblée générale A09-04, du 04 novembre 2009) contre le paiement de cette facture;

ATTENDU QUE l'Administration a pris la décision d'engager une firme pour l'extermination des souris dans les locaux des comités étudiants sans l'accord de l'AGECVM et par le fait même a brûlé la totalité des sofas et chaises des comités;

- Que le Bureau exécutif négocie avec l'Administration du Cégep l'entente suivante :
 - Que l'AGECVM paie la totalité de la facture des bureaux (5417.59\$);
 - Que l'Administration retire la facture (montant de 705,45\$) de la peinture du mur extérieur du A3.85;
 - Que l'administration s'engage à redonner tous les sofas, avant la fin de l'année financière en cours, et toutes les chaises qui ont été brûlé-e-s par l'administration